

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 24 janvier 2024**  
**Salle du conseil - mairie**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre TRAMONT.

Présents :

- Anne-Marie BEUNEUX, conseillère municipale,
- Françoise BERDUCAT, conseillère municipale,
- Amélie BONNIER, conseillère municipale,
- Isabelle COURTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe,
- SAMAR Muriel, conseillère municipale,
- Pierre TRAMONT, Maire,
- Cyrille TROUBAT, conseiller municipal.

Excusés :

- Céline QUESSETTE, 2<sup>ème</sup> adjointe (procuration à Pierre TRAMONT),
- Gilles BARIAC, conseiller municipal,
- Michel PLACE, conseiller municipal (procuration à Cyrille TROUBAT),
- Didier PRATDESSUS, conseiller municipal,

Secrétaire de séance : Amélie BONNIER, conseillère municipale.

## **ORDRE DU JOUR**

- FAR 2024 : demande de subvention,
- Révision tarifs tennis + fonctionnement,
- Suivi « programme ponts »,
- Proposition travail commission « circulation »,
- Demande APE pour loto,
- Location salle des fêtes MARMOT4PARK,
- Questions diverses.

\* \* \* \*

## **FAR 2024** **DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le devis de FFT présenté d'un montant de 38 833.00 € HT pour les travaux de finalisation du mur de soutènement du clos et **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter des subventions auprès du conseil départemental au titre du FAR 2024.

## REVISION TARIFS TENNIS + FONCTIONNEMENT

*Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le projet de règlement présenté et **VOTE** les tarifs suivants à partir de 2024 :

<b>ADHERENTS</b>	<b>MONTANT COTISATION</b>
Villelonguais	15.00 €
Extérieurs	30.00 €

## SUIVI « PROGRAMME PONTS »

*Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.*

Le conseil municipal prend note de l'avancée du dossier : l'APAVE, mandatée par l'État, doit nous remettre un rapport dit « carnet de santé » de chaque ouvrage qui mentionne une note d'urgence concernant les travaux.

Par la suite, des devis seront établis.

## PROPOSITION TRAVAIL COMMISSION « CIRCULATION »

*Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.*

Monsieur le Maire propose aux membres de la commission « circulation » de se réunir afin de discuter de possibles améliorations concernant la sécurité routière pour la rue « cami d'era Borda Nava ».

Une réunion aura lieu prochainement.

## SOLLICITATION ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES LOTO 03.2024

*Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **NE SOUHAITE PAS** proposer de lot à l'APE concernant le loto organisé au mois de mars compte tenu de la subvention annuelle versée.

## LOCATION SALLE DES FÊTES MARMOT'PARK

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** de louer la salle des fêtes à Monsieur Guillaume CHAMPENOIS, représentant MARMOT'PARK, pour l'organisation d'un parc itinérant avec une participation financière de 100.00 €.

## QUESTIONS DIVERSES

Rapporteur : M. Pierre TRAMONT, Maire.

### **Pour information :**

- Droit de préemption :

Vente parcelles section A n° 894p+896+895p : ne souhaite pas exercer de droit de préemption.

- Virements de crédits :

N° 1 : Virement de 16.00 € pour régularisation des écritures d'amortissement,

N° 2 : Virement de 1503.0 € afin de régler les dernières factures d'investissement,

N°3 : Virement de 2192.00 € afin de provisionner les factures non réglées.

\* \* \* \*

La séance est clôturée à vingt heures et trente minutes.